

Tarifs

Contribution familiale :

La contribution des familles est la participation financière qui est demandée aux parents d'élèves en contrepartie de la scolarisation de leur enfant dans un établissement catholique pour couvrir les charges non prises en compte par l'Etat.

L'OGEC du Grand Rond prend à sa charge l'assurance scolaire pour tous les élèves pour l'année scolaire 2019-2020 : la Mutuelle St Christophe vous donne rendez-vous sur un « espace parent » qui sera disponible dès juin 2019 pour obtenir les informations concernant la prochaine rentrée scolaire.

Tarifs différenciés :

REVENU FISCAL DE REFERENCE (à identifier sur votre avis d'imposition) QF = ----- NOMBRE DE PARTS FISCALES (à identifier sur votre avis d'imposition)

Joindre votre avis d'imposition 2018 (sur les revenus de l'année 2017) / à défaut application du tarif E

Pour les familles vivant maritalement merci de fournir les deux avis d'imposition

Pour les couples séparés :

-garde alternée : fournir les deux avis d'imposition

-garde exclusive : fournir l'avis d'imposition du parent payeur qui a la résidence

Grille Contribution familiale

QF	Catégorie	Tarif annuel	Tarif mensuel
Inférieur à 6700 €	A	620	62
De 6700 € à 13400 €	B	720	72
De 13401 € à 20000 €	C	820	82
De 20001 € à 26700 €	D	920	92
Supérieur à 26701 €	E	1020	102

Avance d'inscription ou de réinscription : 100 € / élève à titre d'acompte (par chèque à l'ordre de l'OGEC du Grand Rond, non remboursable en cas de désistement)

Réductions pour les enfants scolarisés au Grand Rond St Etienne :

15% pour le 2^e

25% pour le 3^e

75% pour le 4^e

Règlement : Les factures seront annuelles et réglées par prélèvements mensuels : 10 prélèvements d'octobre à juillet le 10 de chaque mois.

APEL : cotisation annuelle (facultative) **20.50 €** par famille.

**Aucune famille ne doit être empêchée pour des raisons financières d'inscrire son enfant à l'école. Prendre contact avec le chef d'établissement.*